



Kilométrage falsifier m'as sans le savoir à la vente de mvéhicule

Par **Houssem**, le **17/02/2013** à **12:16**

Bonjour, j'ai vendu un TOUAREG avec un kilométrage de 104000km, je l'est acheté y'a huit mois avec un kilométrage 92000km. Après la vente j'étais contacté par celle à qui j'ai vendu la voiture pour me dire que mon kilométrage n'était pas réel, elle est passée par un expert et elle a eu la confirmation de VW que la voiture est déjà passée en 2008 sous un kilométrage de 162000km. Du coup moi je ne savais pas tout ça j'ai jamais vérifier, j'ai la facture que j'ai signé avec le vendeur et le contrôle technique avec le kilométrage de 92000km. Du coup elle veut que je lui rembourse les frais plus l'annulation de la vente. J'ai jamais falsifier un kilométrage je ne sais même pas changer un pneu ou une lampe. Je ne sais plus quoi faire, j'ai entendu que je serai responsable pour le kilométrage même si je ne savais pas. J'aimerais que vous me donnez une réponse à tout ça. Merci pour votre attention!!